

11/02/2024

Ne pas jeter sur la voie publique, mais faire circuler sans modération !

IPNS

QR Code

4 MOIS DE BARBARIE STOP !

#17 MOBILISATION TOUS LES SAMEDIS

HALTE au GENOCIDE à GAZA

QR Code

@COLLECTIF_PALESTINE_05

CESSEZ-LE-FEU IMMEDIAT TOTAL ET DEFINITIF !

LIBRE ACCES DE L'AIDE HUMANITAIRE

ARRET DES DEPLACEMENTS FORCES DE POPULATION

Rassemblement
BRIANÇON
Place de l'Europe

Samedi
17
Février

11h

A l'appel du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens →

Levée immédiate du blocus ! Protection du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie !

Pour une paix juste et durable, Unité des peuples !

NON au racisme ET à l'antisémitisme

Le Collectif 05 pour une Paix Juste et Durable en Palestine : AFPS, LP, Attac, GJ, Solidaires, LFI, Ensemble!, NPA, EELV, PCF, MdPaix, LDH



11/02/2024

Ne pas jeter sur la voie publique, mais faire circuler sans modération !

IPNS

QR Code

4 MOIS DE BARBARIE STOP !

#17 MOBILISATION TOUS LES SAMEDIS

HALTE au GENOCIDE à GAZA

QR Code

@COLLECTIF_PALESTINE_05

CESSEZ-LE-FEU IMMEDIAT TOTAL ET DEFINITIF !

LIBRE ACCES DE L'AIDE HUMANITAIRE

ARRET DES DEPLACEMENTS FORCES DE POPULATION

Rassemblement
BRIANÇON
Place de l'Europe

Samedi
17
Février

11h

A l'appel du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens →

Levée immédiate du blocus ! Protection du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie !

Pour une paix juste et durable, Unité des peuples !

NON au racisme ET à l'antisémitisme

Le Collectif 05 pour une Paix Juste et Durable en Palestine : AFPS, LP, Attac, GJ, Solidaires, LFI, Ensemble!, NPA, EELV, PCF, MdPaix, LDH



Israël condamné par la Cour Internationale de Justice !

L'Afrique du Sud a assigné Israël devant la Cour Internationale de Justice, la plus haute instance juridique internationale, pour le pire des crimes : le génocide. Elle a demandé des mesures immédiates pour mettre fin aux tueries, à la famine, aux destructions et à l'incitation au génocide des palestiniens à Gaza. Ce 26 janvier, la CIJ a rendu son verdict :

1. Elle a **donné raison à l'Afrique du Sud** en confirmant les tueries de masse systématiques des Palestiniens par Israël, et le ciblage indiscriminé de la population fondé sur des critères ethniques. Elle a établi l'intention de déshumaniser et de massacrer en masse les Palestiniens, exprimée par les déclarations de dirigeants israéliens.
2. Elle établit la réalité que les Palestiniens subissent depuis 75 ans : Israël occupe la Palestine, pratique le nettoyage ethnique, le colonialisme et l'apartheid. Elle réaffirme que l'état d'Israël n'est pas au-dessus des lois, et qu'il sera jugé comme n'importe quel autre. Il devra se soumettre aux ordonnances de la Cour et en rendre compte.
3. Le verdict impose une responsabilité morale et légale à tous les états, **dont la France**, qui soutiennent les actions génocidaires d'Israël, par leurs armes, leurs équipements, leurs mercenaires, leur collaboration ou leur protection.
4. Sous la pression occidentale, la CIJ ne va pas jusqu'à ordonner un cessez-le-feu immédiat, mais ses injonctions ne peuvent pas être exécutées sans l'arrêt des bombardements et des opérations militaires.

Ce verdict juridiquement contraignant, bien qu'aucune force ne soit prévue pour l'imposer, donne raison à toutes celles et tous ceux qui soutiennent les Palestiniens dans les souffrances et l'injustice qu'ils endurent, qui défendent une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens, et l'application du droit international et humanitaire.

C'est un encouragement, en dépit du contrefeu ignoble allumé le jour même par Israël en riposte à ce verdict qui l'accable : l'accusation de complicité avec le Hamas de 12 employés de l'UNRWA (sur les 30 000 qu'emploie cet organisme de l'ONU chargé de l'aide aux palestiniens de Gaza, de Cisjordanie et réfugiés où qu'ils soient). Personne n'est dupe. Cette manœuvre vise tous les palestiniens en tant que peuple, à leur couper toute assistance et à dénier le droit au retour des réfugiés que l'UNRWA défend depuis 1949, date de sa création. Les pays qui, sans l'ombre d'une preuve ni d'une enquête impartiale et transparente, prennent le parti d'Israël en suspendant leur financement de l'UNRWA aggravent leur complicité criminelle. Le jour viendra où ils devront, eux aussi, en rendre compte.

Le Collectif 05

Attaque de Rafah par Israël = GENOCIDE ! NON à l'attaque de Rafah où 1,5 millions de Gazaouis sont réfugiés

Israël condamné par la Cour Internationale de Justice !

L'Afrique du Sud a assigné Israël devant la Cour Internationale de Justice, la plus haute instance juridique internationale, pour le pire des crimes : le génocide. Elle a demandé des mesures immédiates pour mettre fin aux tueries, à la famine, aux destructions et à l'incitation au génocide des palestiniens à Gaza. Ce 26 janvier, la CIJ a rendu son verdict :

1. Elle a **donné raison à l'Afrique du Sud** en confirmant les tueries de masse systématiques des Palestiniens par Israël, et le ciblage indiscriminé de la population fondé sur des critères ethniques. Elle a établi l'intention de déshumaniser et de massacrer en masse les Palestiniens, exprimée par les déclarations de dirigeants israéliens.
2. Elle établit la réalité que les Palestiniens subissent depuis 75 ans : Israël occupe la Palestine, pratique le nettoyage ethnique, le colonialisme et l'apartheid. Elle réaffirme que l'état d'Israël n'est pas au-dessus des lois, et qu'il sera jugé comme n'importe quel autre. Il devra se soumettre aux ordonnances de la Cour et en rendre compte.
3. Le verdict impose une responsabilité morale et légale à tous les états, **dont la France**, qui soutiennent les actions génocidaires d'Israël, par leurs armes, leurs équipements, leurs mercenaires, leur collaboration ou leur protection.
4. Sous la pression occidentale, la CIJ ne va pas jusqu'à ordonner un cessez-le-feu immédiat, mais ses injonctions ne peuvent pas être exécutées sans l'arrêt des bombardements et des opérations militaires.

Ce verdict juridiquement contraignant, bien qu'aucune force ne soit prévue pour l'imposer, donne raison à toutes celles et tous ceux qui soutiennent les Palestiniens dans les souffrances et l'injustice qu'ils endurent, qui défendent une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens, et l'application du droit international et humanitaire.

C'est un encouragement, en dépit du contrefeu ignoble allumé le jour même par Israël en riposte à ce verdict qui l'accable : l'accusation de complicité avec le Hamas de 12 employés de l'UNRWA (sur les 30 000 qu'emploie cet organisme de l'ONU chargé de l'aide aux palestiniens de Gaza, de Cisjordanie et réfugiés où qu'ils soient). Personne n'est dupe. Cette manœuvre vise tous les palestiniens en tant que peuple, à leur couper toute assistance et à dénier le droit au retour des réfugiés que l'UNRWA défend depuis 1949, date de sa création. Les pays qui, sans l'ombre d'une preuve ni d'une enquête impartiale et transparente, prennent le parti d'Israël en suspendant leur financement de l'UNRWA aggravent leur complicité criminelle. Le jour viendra où ils devront, eux aussi, en rendre compte.

Le Collectif 05

Attaque de Rafah par Israël = GENOCIDE ! NON à l'attaque de Rafah où 1,5 millions de Gazaouis sont réfugiés